



Le paysage européen de la durabilité évolue plus vite que beaucoup d'entreprises ne l'imaginent - et l'été 2026 a apporté des changements majeurs au sein de l'UE.

Les nouvelles règles de l'UE, les normes ESRS révisées, les attentes des investisseurs et les pratiques du marché transforment la manière dont les entreprises sont évaluées, financées et sélectionnées comme partenaires — qu'elles relèvent ou non de la CSRD.

Vos clients, investisseurs et partenaires commerciaux opèrent déjà dans un environnement structuré par les ESRS.



Cette newsletter

- vous offre une vue d'ensemble claire et directement exploitable des évolutions de l'été 2026,
- explique pourquoi les ESRS deviennent le langage commun des entreprises européennes,
- et précise ce que votre organisation doit faire dès maintenant pour rester compétitive, crédible et prête pour le financement —
- tout en réduisant les risques de non-conformité, les difficultés de financement et les risques réputationnels.



Nouvelles

- ✓ **CSRD et Omnibus I – ce qui s'applique à votre entreprise aujourd'hui**
- ✓ Nouvelle supervision européenne des notations ESG – implications pour la RSE et les publications ESRS (juillet)
- ✓ Consultation publique sur l'ESRS-40a pour les entreprises non européennes ayant une activité significative sur le marché de l'UE (juillet)
- ✓ La Commission européenne a adopté les normes ESRS révisées et simplifiées (juillet)
- ✓ Résumé du rapport EFRAG State of Play 2026 (juillet)
- ✓ L'UE renforce les règles relatives aux allégations environnementales (juin)
- ✓ L'ESMA, l'autorité européenne de supervision des marchés financiers, a publié son rapport sur les activités de contrôle et de supervision du reporting pour l'année 2025 (mai)
- ✓ La réforme SFDR 2.0 (mai)
- ✓ La BCE avertit : les banques sous-estiment toujours les risques climatiques et liés à la nature (mai)
- ✓ Le plus grand investisseur individuel au monde redéfinit la matérialité financière (mars)
- ✓ Les normes ESRS sont conçues pour une ère d'audit augmenté par l'IA et de notations ESG supervisées
- ✓ Pourquoi les ESRS sont un bon choix même si vous n'êtes plus dans le périmètre CSRD
- ✓ Pourquoi Cleerit est la solution de référence pour la nouvelle ère ESRS, des notations ESG supervisées et des audits augmentés par l'IA





Résumé exécutif

L'été 2026 a marqué un tournant décisif dans le paysage européen de la durabilité et de la transparence financière.

Une série d'évolutions réglementaires — normes ESRS révisées, nouvelle supervision des notations ESG, réforme SFDR 2.0, règles renforcées sur les allégations environnementales et attentes accrues des banques et des grands investisseurs — transforme la manière dont les entreprises sont évaluées, financées et sélectionnées comme partenaires.

Qu'une entreprise relève ou non de la CSRD, le marché a déjà basculé : clients, investisseurs, prêteurs et agences de notations opèrent désormais dans un environnement structuré par les normes ESRS.

La CSRD et les ESRS ont été recalibrés.

La directive « Stop-the-Clock » reporte à l'exercice 2027 les obligations de publication pour les entreprises de la 2e vague, tandis que la directive Omnibus I retire environ 80 % des entreprises du périmètre CSRD en relevant les seuils. Parallèlement, la Commission européenne a adopté des ESRS simplifiées réduisant de 61 % les points de données obligatoires, renforçant l'interopérabilité avec l'ISSB, la CSDDD et la taxonomie européenne, et diminuant les coûts de publication. Les entreprises de la 1re vague en seront déjà à leur quatrième cycle ESRS, rendant la préparation anticipée indispensable pour les nouveaux entrants.

Les ESRS sont conçues pour les audits IA et les notations ESG supervisées.

ESRS 1 §104 impose des publications structurées, lisibles par machine et complètes au niveau des points de données. Les audits renforcés par l'IA et les fournisseurs de notations ESG supervisés par l'ESMA détecteront systématiquement les lacunes, incohérences et affirmations non étayées. Le reporting ESRS n'est plus un exercice narratif : c'est un reporting d'entreprise réglementé, fondé sur des preuves, qui doit s'articuler avec les états financiers.

Les notations ESG entrent dans un nouveau régime de supervision.

À partir de novembre 2026, seules les notations provenant de fournisseurs inscrits au registre public de l'article 14 de l'ESMA pourront être utilisées. Les publications ESRS seront recoupées avec les méthodologies de notation, ce qui accroît les exigences de complétude, de traçabilité et de gouvernance. Des publications faibles auront un impact direct sur les résultats de notation ESG.

Les attentes en matière de transparence s'étendent au niveau mondial.

La nouvelle norme ESRS-40a obligera environ 1 200 grands groupes non européens ayant une activité significative dans l'UE à publier des informations d'impact alignées sur les ESRS à partir de l'exercice 2028. Les ESRS deviennent le langage universel du reporting de durabilité pour les entreprises opérant sur le marché européen.

La supervision se durcit.

Le cycle de supervision 2025 de l'ESMA montre que la matérialité générique, la terminologie incohérente, une connectivité insuffisante et des ICP taxinomiques peu clairs ne seront plus tolérés. Le reporting de durabilité sera désormais traité avec la même rigueur que le reporting financier.

Les règles contre l'écoblanchiment se renforcent.

La directive « Empowering Consumers » interdit les allégations environnementales trompeuses et exige que toutes les affirmations de durabilité soient étayées par des preuves cohérentes avec les publications ESRS. Marketing, produit, juridique et finance doivent travailler à partir d'une base de données commune et vérifiée.

Les institutions financières élèvent leurs exigences.

Le SFDR 2.0 devient un utilisateur en aval des données ESRS, remplaçant les allégations ESG ouvertes par des catégories structurées de produits. Les banques et assureurs demandent des données de risques plus granulaires, des plans de transition crédibles et des informations liées à la nature. La BCE avertit que les risques climatiques et ceux liés à la nature restent sous-estimés et influenceront davantage les conditions de financement.

Les investisseurs redéfinissent la matérialité financière.

NBIM — le plus grand investisseur individuel au monde — considère désormais la nature comme un enjeu financier comme les autres et fixe des attentes de gouvernance qui deviennent une référence mondiale. Les conseils d'administration doivent superviser impacts, dépendances, risques et opportunités avec la même rigueur que tout autre sujet matériel financier.

Les ESRS deviennent le cadre de référence pour la compétitivité.

Même les entreprises hors périmètre CSRD font face à des attentes croissantes de la part des clients, chaînes d'approvisionnement, banques et investisseurs. L'alignement ESRS renforce la crédibilité, réduit les frictions de financement, améliore la compétitivité dans les appels d'offres, soutient la gouvernance et prépare les organisations aux futures évolutions réglementaires.

La solution SaaS Cleerit fournit l'architecture nécessaire pour cette nouvelle ère.

Cleerit opérationnalise les ESRS de bout en bout — complétude au niveau des points de données, liens IRO-PATM, marquage GDR, traçabilité prête pour l'audit, interopérabilité avec l'ISSB, la taxonomie européenne, la CSDDD et le SFDR 2.0.

La solution offre une gouvernance structurée, des flux de données fiables et des publications lisibles par machine conformes à ESRS 1 §104.

Cleerit aide les organisations à dépasser la simple publication pour renforcer leur résilience, leur clarté stratégique et leur création de valeur à long terme.

La trajectoire est claire :

L'Europe converge vers un système de reporting unique, interopérable et fondé sur des preuves, où les informations de durabilité et financières sont connectées, lisibles par machine et prêtes pour l'audit.

Les entreprises qui agissent maintenant seront prêtes pour l'exercice 2027. Celles qui attendent devront rattraper plusieurs années de retard.

CSRD et Omnibus I – ce qui s'applique à votre entreprise aujourd'hui

✓ Calendrier

La directive « Stop-the-Clock » (17 avril 2025) a modifié le calendrier de la CSRD (UE 2022/2464). Elle a repoussé de deux ans les obligations de publication en matière de durabilité pour les entreprises de la 2e vague, qui devaient initialement publier pour l'exercice 2025. Nouvelle date d'application de la CSRD pour les entreprises de la 2e vague : exercice 2027.

<https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2025/794/oj/eng>

✓ Périmètre

La directive Omnibus I (UE 2026/470) est entrée en vigueur le 18 mars 2026. Elle modifie le périmètre de la CSRD en retirant environ 80 % des entreprises auparavant concernées du champ de la publication obligatoire (nouveaux seuils : plus de 1000 salariés ET plus de 450 millions d'euros de chiffre d'affaires).

<https://eur-lex.europa.eu/eli/dir/2026/470/oj/eng>

Ces nouveaux seuils ne s'appliqueront qu'après transposition en droit français, attendue au plus tard le 19 mars 2027.

<https://entreprendre.service-public.gouv.fr/actualites/A18827>

✓ Simplification

Le 3 juillet 2026, la Commission européenne a adopté les normes ESRS révisées et simplifiées – l'application est obligatoire à partir de l'exercice 2027 pour tous, avec possibilité d'adoption anticipée en 2026 pour les entreprises de la 1re vague.

https://ec.europa.eu/finance/docs/level-2-measures/csrd-delegated-act-2026-5010-annex_en.pdf



LES NOUVELLES DE L'ÉTÉ



CLEERIT

A higher goal

Clause de non-responsabilité

Le contenu de cette publication reflète la compréhension de CLEERIT à date. Ces informations ne remplacent pas les informations fournies par les autorités officielles, administratives et de gouvernance. Les informations contenues dans cette publication peuvent être modifiées, corrigées, complétées sans préavis. Bien que tous les efforts aient été déployés pour garantir que les informations contenues dans cette publication sont exactes et complètes, des inexactitudes peuvent exister. CLEERIT n'accepte aucune responsabilité pour tout type de perte ou de dommage pouvant survenir en relation avec l'utilisation des informations contenues dans cette publication.



Nouvelle supervision européenne des notations ESG – implications pour la communication RSE et les publications ESRS

Juillet 2026

Le nouveau règlement sur les notations ESG (UE 2024/3005) est en vigueur depuis le 2 juillet 2026 et place l'ensemble des fournisseurs de notations ESG sous la supervision directe de l'ESMA, l'autorité européenne des marchés financiers, afin de remédier aux problèmes persistants d'opacité, de méthodologies incohérentes, de notations non sollicitées et de faible fiabilité.

Entre juillet et novembre 2026, les entreprises ne peuvent se référer à des notations ESG que si le fournisseur a notifié l'ESMA. À partir du 2 novembre 2026, seules les notations provenant de fournisseurs inscrits au registre public de l'article 14 de l'ESMA peuvent être utilisées.

Cela crée un nouveau point de contrôle de conformité : les entreprises doivent vérifier le statut réglementaire du fournisseur de notations ESG avant de publier des informations de durabilité ou des communications destinées aux investisseurs.

Le lien avec les ESRS est direct : les publications ESRS alimentent les notations ESG, et les notations ESG influencent la manière dont les informations ESRS sont interprétées. Le règlement élève donc les attentes en matière de qualité des publications ESRS.

Les états de durabilité doivent être complets, traçables et prêts pour l'audit, car les fournisseurs supervisés recouperont de plus en plus les publications ESRS avec leurs propres méthodologies. Une gouvernance solide des données de durabilité — sources claires, contrôles, responsabilités — devient essentielle.

La lutte plus large de l'UE contre l'écoblanchiment renforce cette dynamique. La directive « Empowering Consumers » interdit les allégations environnementales génériques sans preuve, et l'ESMA souligne que les « attributs ESG » (labels, prix, notations, certificats) doivent être étayés et cohérents avec les publications ESRS.

Ce que cela signifie

Ce régime de supervision relie directement les notations ESG à la discipline ESRS.

Les entreprises devront assurer :

- des états de durabilité lisibles par machine et alignés sur les ESRS
- une gouvernance et des contrôles solides pour garantir l'exactitude et la précision des données
- une cohérence entre les publications ESRS et les notations ESG utilisées
- des processus de publication incluant la vérification du registre ESMA

Les entreprises qui préparent leur premier état de durabilité pour l'exercice 2027 devraient agir dès maintenant, alors que les entreprises de la première vague en seront déjà à leur quatrième cycle ESRS.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/fr/2026/08/14/supervision-europeenne-des-notations-esg-implications-pour-la-communication-rse-et-les-publications-esrs/>





Consultation publique sur l'ESRS 40a pour les entreprises non européennes ayant une activité significative sur le marché de l'UE

Juillet 2026

L'UE a lancé une consultation publique de 100 jours sur l'ESRS-40a, la nouvelle norme de publication en matière de durabilité pour les grands groupes non européens ayant un chiffre d'affaires important dans l'UE (>450 M€ de chiffre d'affaires dans l'UE et au moins une filiale ou succursale dépassant 200 M€).

L'ESRS-40a exige que les sociétés mères non européennes publient leurs impacts matériels sur les personnes et l'environnement, conformément à l'article 40a de la CSRD.

Environ 1 200 entreprises devraient entrer dans le périmètre, dont 350 à 450 groupes américains et 150 à 200 groupes britanniques.

La norme est exclusivement centrée sur les impacts, comme l'exige la CSRD : les publications relatives aux risques, opportunités, effets financiers et résilience sont supprimées (couverts par IFRS S1/S2).

Les entreprises doivent néanmoins publier selon 12 normes alignées sur les ESRS couvrant la stratégie, la gouvernance, les politiques, les objectifs, la vigilance raisonnable, les impacts, les actions et les métriques.

Les groupes peuvent choisir entre un périmètre global, mixte (UE et Global) ou un périmètre ESRS complet.

Première publication prévue en 2029 pour l'exercice 2028.

Ce que cela signifie

Le langage ESRS devient universel.

L'ESRS-40a va fortement accroître les attentes en matière de transparence pour les groupes non européens opérant sur le marché de l'UE.

L'objectif est d'assurer des conditions de concurrence équitables et de garantir la transparence des impacts sur les personnes et l'environnement des entreprises non européennes ayant des activités pertinentes dans l'UE.

Les groupes non européens devront disposer de données solides sur leurs impacts mondiaux et liés à l'UE, de systèmes crédibles de vigilance raisonnable avec transparence lorsque les cibles ne sont pas alignées sur 1,5 °C.

Une préparation précoce est essentielle : des publications faibles ou incomplètes entraîneront des risques de non-conformité, une charge opérationnelle accrue et des désavantages concurrentiels une fois la publication devenue obligatoire.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/2026/08/17/public-consultation-on-esrs-40a-for-non-eu-undertakings-with-significant-eu-market-activity/>



Juillet 2026



La Commission européenne a adopté les normes ESRS révisées et simplifiées

Le 3 juillet 2026, la Commission européenne a adopté les normes ESRS révisées, la mise à jour la plus importante depuis l'entrée en vigueur de la CSRD.

Le nouveau règlement délégué réduit de 61 % les points de données obligatoires, renforce l'interopérabilité avec l'ISSB, la CSDDD et la taxonomie européenne, introduit de nouveaux allègements et phases de transition, et clarifie les règles de matérialité.

L'EFRAG estime que les coûts moyens de publication diminuent de 34 %.

Les entreprises de la 1^{ère} vague peuvent adopter les ESRS révisées dès l'exercice 2026, avec une application obligatoire à partir de l'exercice 2027.

Malgré la simplification, les exigences essentielles demeurent : double matérialité, IRO, politiques, actions, objectifs et plans de transition climat, avec transparence lorsque ceux-ci ne sont pas alignés sur 1,5 °C.

Les ESRS révisées s'appliqueront pleinement une fois la période de contrôle de deux mois terminée (pouvant être prolongée de deux mois supplémentaires).

Pendant cette période, le Parlement européen et le Conseil ne peuvent ni réécrire les ESRS, ni demander des modifications spécifiques à des points de données ou à des normes, ni rouvrir les négociations techniques avec l'EFRAG. Leur seul pouvoir formel est de s'opposer ou de ne pas s'opposer.

Si les ESRS révisées étaient bloquées (peu probable), les entreprises devraient continuer à faire leur reporting selon ESRS Set 1 de 2023.

Ce que cela signifie

Les ESRS révisées marquent un tournant :

la publication devient plus proportionnée, mieux alignée au niveau mondial et plus facile à opérationnaliser.

Les entreprises qui mettent à jour leurs modèles, structures de données, gouvernance et contrôles produiront des états de durabilité plus courts, plus clairs et plus utiles pour la prise de décision — avec des coûts réduits et une charge administrative moindre.

Si votre première publication ESRS est prévue pour l'exercice 2027, gardez à l'esprit que les entreprises de la 1^{ère} vague en seront déjà à leur quatrième cycle.

C'est en forgeant qu'on devient forgeron. Il est essentiel de commencer les préparatifs dès maintenant pour ne pas prendre de retard.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/fr/2026/07/03/aujourd'hui-la-commission-europeenne-a-adopte-la-version-revisee-des-esrs/>



Résumé du rapport EFRAG State of Play

Juillet 2026

L'EFRAG a publié un second rapport 'State of Play' dans lequel 905 états de durabilité FY2025 vérifiés ont été analysés.

Le rapport offre la vue la plus complète à ce jour sur la manière dont les entreprises appliquent les ESRS lors de leur deuxième année de publication CSRD.

La tendance générale est celle d'une continuité avec affinement : les publications ESRS deviennent plus cohérentes, plus fondées sur des preuves et davantage ancrées dans des méthodologies structurées.

La prochaine étape consiste à renforcer le lien entre matérialité, objectifs mesurables et prise de décision stratégique.

- Les entreprises publient en moyenne environ 30 IRO, principalement en E1 et S1 ; l'Espagne en compte 44, l'Italie 40, la France 35 et la Suède 24.
- Seuls 50 % des enjeux matériels disposent d'objectifs mesurables ; 63 % lient la durabilité à la rémunération des dirigeants, révélant un écart entre la matérialité déclarée et l'engagement stratégique.
- Les plans de transition climat passent de 55 % à 69 % ; 57 % publient des objectifs alignés sur 1,5 °C.
- Les publications sociales restent solides : l'écart salarial moyen entre les femmes et les hommes est de 14,3 %, et les publications d'incidents de discrimination et de droits humains atteignent respectivement 85 % et 93 %.
- Les progrès en matière de gouvernance sont inégaux : 81 % mentionnent des critères ESG dans la sélection des fournisseurs, mais l'intégration opérationnelle reste limitée ; seuls 7 % publient des délais de paiement spécifiques pour les PME.

Ce que cela signifie

Les publications ESRS ne relèvent plus uniquement de la conformité —

elles deviennent une discipline stratégique, fondée sur les données, qui façonne les attentes des investisseurs, les pratiques de gouvernance et la prise de décision à long terme.

Les entreprises qui commencent à publier pour l'exercice 2027 devront accélérer leur mise à niveau :

une DMA robuste, des objectifs crédibles et des IRO et des plans d'actions bien documentés deviennent la norme.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/fr/2026/07/01/resume-du-rapport-efrag-state-of-play-2026-sur-les-etats-de-durabilite-esrs/>



L'UE renforce les règles relatives aux allégations environnementales

L'application de la directive « Empowering Consumers » (Renforcer le pouvoir des consommateurs) (UE 2024/825) commence le 27 septembre.

La directive

- interdit les allégations environnementales et sociales trompeuses,
- prohibe les allégations de « neutralité climatique » fondées sur la compensation,
- encadre les labels de durabilité et
- exige des informations claires sur la durabilité, la réparabilité et les mises à jour logicielles.

Elle cible également l'obsolescence prématurée et les pratiques numériques trompeuses.

La directive et les ESRS/CSRD forment désormais un cadre unique de cohérence :

une entreprise ne peut pas dire aux consommateurs ce qu'elle ne peut pas démontrer dans ses publications ESRS.



Ce que cela signifie

En élaborant des publications ESRS robustes, les entreprises créent la documentation nécessaire pour étayer leurs allégations destinées aux consommateurs — réduisant le risque juridique et renforçant la confiance.

Cela signifie que le marketing, les équipes produit, la durabilité, le juridique et la finance doivent travailler à partir de la même base de preuves.



<https://cleeritesg.com/index.php/2026/06/14/the-eu-is-tightening-the-rules-on-green-claims/>

La directive est publiée en français ici :

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32024L0825>



L'ESMA, l'autorité européenne de supervision des marchés financiers, a publié son rapport sur les activités de contrôle et de supervision du reporting 2025

Mai 2026

Fin 2025, environ 2 000 états de durabilité d'émetteurs étaient dans le périmètre du contrôle fondé sur les ESRS dans l'EEE (articles 19a et 29a), dont : 299 en Suède, 268 en Allemagne, 223 en France et 142 en Italie.

63 % des émetteurs ont publié selon les normes ESRS à la suite de la transposition nationale de la CSRD, et 37 % ont publié volontairement selon les ESRS dans les juridictions où la NFRD s'appliquait encore (selon l'échantillon analysé).

Les autorités de contrôle ont poursuivi en 2025 leurs efforts pour améliorer la qualité des publications de durabilité, en tenant compte de la courbe d'apprentissage des émetteurs et du contexte réglementaire évolutif durant la période Omnibus.

Attendez-vous à une tolérance réduite face aux insuffisances à mesure que les ESRS entrent dans une phase de supervision complète.

Le cycle de supervision 2025 de l'ESMA met en évidence trois thèmes dominants :

(1) Les publications de matérialité restent trop génériques – les émetteurs doivent démontrer comment ils ont réalisé la double matérialité, et non simplement indiquer qu'ils ont suivi les instructions ESRS.

(2) La terminologie, les références et la connectivité sont insuffisantes – l'usage fréquent d'une terminologie non-ESRS complique la mise en correspondance avec les enjeux ESRS et obscurcit les exigences applicables ; des références incohérentes rendent les informations requises difficiles à localiser et nuisent à la cohérence du récit de durabilité ; l'absence de liens avec les états financiers empêche de comprendre comment les enjeux de durabilité affectent le reporting financier.

(3) Les publications de la taxinomie (article 8) restent incohérentes – en particulier l'alignement entre les plans de transition et les objectifs de la taxinomie, ainsi que des références ICP incomplètes ou peu claires.

Ce que cela signifie

L'ESMA indique clairement que la période de tolérance sera bientôt terminée.

Le cycle de supervision 2025 constitue en pratique un aperçu de ce qui ne sera plus accepté en 2026.

Les conclusions de l'ESMA montrent que le reporting de durabilité est désormais traité comme un reporting d'entreprise réglementé et contrôlable – et non comme un exercice narratif.

Une matérialité faible, une terminologie incohérente, une connectivité insuffisante et des ICP taxinomie peu claires déclencheront de plus en plus des actions de supervision, des corrections et des conséquences réputationnelles.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/fr/2026/05/20/3202/>





La réforme SFDR 2.0

Mai 2026

L'objectif principal du règlement européen sur la publication d'informations en matière de finance durable (SFDR) est d'accroître la transparence

- sur la manière dont les acteurs des marchés financiers intègrent les risques de durabilité dans leurs décisions d'investissement,
- sur l'impact de leurs investissements sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et
- sur la manière dont les produits financiers prennent en compte ces facteurs.

Avec la réforme SFDR 2.0, cet objectif évolue grâce à l'introduction d'un système de catégorisation clair et comparable à l'échelle de l'UE pour les produits ESG, afin de renforcer la protection des investisseurs et de réduire l'écoblanchiment.

Le SFDR cesse d'être un régime de publication au niveau des entreprises et devient un utilisateur en aval des données CSRD/ESRS.

Les publications SFDR au niveau de l'entité sont en grande partie supprimées.

Le SFDR remplace les allégations ESG ouvertes par des catégories structurées et contraignantes pour les produits financiers (Durables, Transition, Autres ESG), créant un système clair et harmonisé dans l'UE pour garantir la comparabilité et réduire l'écoblanchiment.

Ce que cela signifie

Les investisseurs s'appuieront sur les données ESRS pour classer les produits, justifier les allégations de durabilité et éviter les risques d'écoblanchiment.

Les entreprises disposant de publications ESRS robustes, de plans de transition crédibles, d'évaluations de risques claires ainsi que de métriques et d'objectifs fiables seront plus investissables et feront face à une moindre friction de financement.

En définitive, les entreprises qui renforcent leurs publications ESRS seront mieux positionnées pour le financement, la confiance des investisseurs et l'inclusion dans les produits d'investissement durables.

LIRE+

<https://cleeritesg.com/index.php/2026/05/18/sfdr-2-0-reform/>





Mai 2026



La BCE avertit : les banques sous-estiment toujours les risques climatiques et ceux liés à la nature

La dernière revue de la BCE montre que, bien que les banques aient mis en place des cadres de gestion des risques climatiques et ceux liés à la nature, des lacunes majeures subsistent. La mise en œuvre reste inégale et de nombreuses banques ne couvrent toujours pas l'ensemble des facteurs de risque matériels et des portefeuilles concernés.

Deux domaines se distinguent :

- Risques climatiques physiques – les méthodologies restent encore immatures, et la nature non linéaire et prospective de ces risques signifie qu'ils sont probablement sous-estimés.
- Risques liés à la nature – la plupart des banques ont réalisé des évaluations de matérialité, mais deux tiers ne les ont pas encore traduites en actions concrètes. Des KRIs existent, mais souvent sans seuils déclenchant une prise de décision. (KRI = Key Risk Indicator mesurant l'exposition au risque.)

La BCE avertit que l'Europe se dirige vers une transition désordonnée, nécessitant des analyses de scénarios plus granulaires et des tests de résistance renforcés.

Avec la réduction de la couverture assurantielle et la pression sur les finances publiques, davantage de pertes retomberont directement sur les bilans des banques, augmentant la vigilance à l'égard des secteurs et emprunteurs exposés.

Ce que cela signifie

Les banques exigeront des données plus détaillées, au niveau des actifs, sur les risques physiques, les plans de transition, les dépendances liées à la nature et les mesures d'adaptation.

Des publications faibles ou incomplètes se traduiront par des coûts de financement plus élevés et des clauses plus strictes.

Les risques liés à la nature entrent désormais dans l'analyse crédit classique, et les plans de transition doivent être crédibles, budgétés et assortis d'échéances — les banques passent des déclarations à la preuve d'exécution.

Les attentes de la BCE sont étroitement alignées sur les ESRS, faisant de l'adoption des ESRS la manière la plus efficace pour les entreprises de répondre aux exigences croissantes en matière de données.

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/2026/05/19/ecb-warns-banks-still-underestimate-climate-nature-related-risks/>





Le plus grand investisseur individuel au monde redéfinit la matérialité financière

Mars 2026

NBIM — le plus grand investisseur individuel au monde, qui gère le fonds souverain norvégien de 2 000 milliards de dollars — a publié ses **Nature Expectations of Companies** (Attentes en matière de nature à l'égard des entreprises), un document qui devient rapidement une référence mondiale en matière de gouvernance liée à la nature.

NBIM détient des participations dans 1,5 % de l'ensemble des entreprises cotées dans le monde, dont 2,3 % des entreprises cotées en Europe, ce qui confère à ses attentes une influence sans équivalent sur les marchés et les secteurs.

NBIM envoie un message clair : la nature est désormais un enjeu financier, et les conseils d'administration doivent la traiter comme telle.

Le cadre de NBIM suit un enchaînement logique, de la supervision stratégique à la mise en œuvre, et inclut des exigences en matière de gouvernance, des politiques, des objectifs assortis d'échéances, des plans d'action, des modalités d'engagement et une potentielle exclusion en cas de non-conformité.

Ces attentes reposent sur la conviction de NBIM que la création de valeur à long terme et une gestion saine des risques exigent que les entreprises gèrent les enjeux environnementaux et sociaux — y compris les impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature — avec la même rigueur que tout autre sujet matériel financier.

NBIM précise explicitement qu'il ne s'agit pas de lignes directrices indicatives, mais d'une « norme mondiale de facto en matière de gouvernance liée à la nature ».

Ce que cela signifie

NBIM souligne que la dégradation des terres, des systèmes d'eau douce et des environnements marins affecte déjà la valeur des entreprises et entraînera des risques financiers croissants : rareté des ressources, action réglementaire, responsabilité juridique, restrictions opérationnelles et risques réputationnels.

Parallèlement, l'évolution des attentes des consommateurs et l'émergence de nouveaux marchés efficaces en ressources créent des opportunités pour les entreprises prêtes à agir.

Les attentes se concentrent sur les conseils d'administration :

- comprendre les conséquences environnementales et sociales des activités
- définir les priorités et rendre compte des résultats.
- superviser les risques et opportunités
- assurer la publication des informations financièrement matérielles et des impacts plus larges lorsque c'est pertinent
- orienter et superviser la mise en œuvre par la direction

LIRE +

<https://cleeritesg.com/index.php/fr/2026/03/22/le-plus-grand-investisseur-individuel-au-monde-redefinit-la-materialite-financiere/>



Les normes ESRS sont conçues pour une ère d'audit augmenté par l'IA et de notations ESG supervisées

Les ESRS ont été conçues pour être lisibles par machine — l'ESRS 1 §104 le précise explicitement. Ce n'est pas optionnel ; c'est fondamental.

Les informations de durabilité doivent être clairement identifiables, structurées, et à la fois lisibles par l'humain et par la machine. En bref : votre état de durabilité doit être prêt pour des audits et analyses intégralement pilotés par l'IA.

Les audits IA exigent de la précision, pas du récit. Ils détectent instantanément les lacunes, incohérences, points de données manquants et affirmations non étayées. Les narratifs vagues et les liens faibles sont immédiatement mis en évidence.

Ce n'est pas seulement un changement technologique ; c'est un changement de gouvernance.

L'ère du storytelling ESG promotionnel est terminée. Les ESRS exigent une information utile à la décision.

Les normes de reporting existent pour fournir une information standardisée, comparable et vérifiable — et cette visibilité est précisément ce par quoi la CSRD et la transparence font progresser les marchés.

Produire des publications crédibles exige une lecture attentive des normes : derrière chaque exigence se trouve un point de donnée précis qui requiert une information spécifique, complète et fiable.

Les publications ESRS alimenteront les notations ESG, et les notations ESG influencent la manière dont les informations ESRS sont interprétées. Le règlement ESGR encadre la production et la supervision des notations, tandis que les ESRS encadrent la manière dont les entreprises publient leurs informations de durabilité.

Les entreprises doivent s'attendre à ce que leurs publications ESRS soient évaluées à l'aune des choix méthodologiques des acteurs du marché — ce qui signifie que les faiblesses seront identifiées plus systématiquement et reflétées dans les notations.

Ce que cela signifie

Les ESRS fonctionnent désormais comme des normes de reporting lisible par machine. Les publications doivent être complètes au niveau des points de données, cohérentes en interne et étayées par des preuves.

Cela exige des processus structurés, des responsabilités claires et une gouvernance robuste des données de durabilité.

Un reporting aligné sur les ESRS n'est plus optionnel pour la crédibilité : il constitue le socle de la préparation à l'audit, de la fiabilité des notations, de la confiance des investisseurs et du positionnement concurrentiel dans le nouveau paysage européen de la durabilité.

C'est aussi un enjeu de reporting financier. Les ESRS et les états financiers doivent désormais être alignés. Les impacts et dépendances déterminent les risques et opportunités, qui façonnent les résultats financiers.

Un reporting ESRS de haute qualité renforce à la fois la transparence en matière de durabilité et la transparence financière — soutenant une gouvernance plus solide, accélérant l'apprentissage interne, révélant les angles morts stratégiques et positionnant votre organisation pour la double transition verte et numérique de l'UE.

www.reporting-durabilite.com

service@cleerit.com





CLEERIT
A higher goal



Même si votre entreprise ne relève plus de la CSRD, adopter les ESRS peut constituer un avantage stratégique. Les attentes du marché, la pression concurrentielle et les exigences de la chaîne d’approvisionnement font des ESRS le cadre de durabilité le plus efficace et pérenne.

Votre secteur fait face à de fortes attentes en matière de durabilité

Si vous opérez dans l’industrie, l’immobilier, le transport ou d’autres secteurs à fort impact, les institutions financières, les clients, les partenaires commerciaux et les agences de notation continueront d’exiger des informations de durabilité robustes. Les ESRS offrent la structure qu’ils attendent déjà.

Vos concurrents sont déjà engagés dans le reporting CSRD

Les entreprises de la vague 1 et de nombreuses entreprises de la vague 2 ont entamé leur deuxième ou troisième cycle ESRS. Sans adoption des ESRS, vous risquez de vous retrouver en retrait sur la transparence, la crédibilité et la préparation attendue par les investisseurs.

Vous avez déjà commencé votre DMA

Si vous avez entamé une analyse de double matérialité, le plus difficile est fait. Les exigences ESRS sont introduites progressivement, ce qui facilite la consolidation du travail déjà réalisé sans mobiliser des ressources excessives.

Vous êtes coté en bourse

Les entreprises cotées font l’objet d’une surveillance accrue de la part des investisseurs et des analystes. Les ESRS offrent une structure interopérable au niveau mondial, utile pour la prise de décision et alignée sur l’ISSB, la CSDDD et la taxonomie européenne.

Vos clients demanderont des données fournisseurs alignées sur les ESRS

Les ESRS simplifiées (DP G1.9.a), exigent que les entreprises soumises à la CSRD publient des informations sur :

- comment les facteurs ESG influencent la sélection des fournisseurs
- comment elles engagent leurs fournisseurs pour améliorer leurs performances ESG
- les formations ESG fournies aux équipes achats.

Cela signifie que des données fournisseurs alignées sur les ESRS deviendront une exigence commerciale. Pour rester compétitif en B2B, l’alignement ESRS devient une nécessité pratique. Être prêt ESRS renforce votre position dans les appels d’offres, les processus achats et les relations clients à long terme.

Les ESRS deviennent le langage par défaut des marchés financiers européens

La Commission souligne que les ESRS révisées soutiennent des publications en matière de durabilité de “haute qualité” et des informations utiles aux investisseurs.

Banques, assureurs, fonds de pension et gestionnaires d’actifs attendent désormais des données structurées selon les normes ESRS — y compris de la part d’entreprises hors périmètre CSRD. Une préparation ESRS solide améliore ainsi l’accès au financement et réduit les frictions dans les processus de due diligence.

Les ESRS renforcent la préparation interne aux futures réglementations

La Commission indique que les ESRS s’inscrivent dans une stratégie de standardisation à long terme du reporting de durabilité en Europe. Même si vous n’êtes pas dans le périmètre aujourd’hui, vous pourriez l’être demain en raison d’acquisitions, de croissance, de l’introduction en bourse, de règles sectorielles ou d’extensions réglementaires. Commencer tôt évite une mise en conformité coûteuse et précipitée.

Les ESRS améliorent la gouvernance et la coordination interne

Les ESRS révisées mettent l’accent sur une matérialité plus claire, de meilleurs contrôles et des informations plus utiles — renforçant ainsi la supervision du conseil et la gestion des risques par l’entreprise.

Les ESRS renforcent la confiance des clients et la crédibilité de la marque

Un reporting aligné sur les ESRS est de plus en plus considéré comme le “gold standard” de la transparence en Europe. Les ESRS ne sont plus seulement un cadre de conformité — ils deviennent la norme du marché pour une information de durabilité crédible.

Une adoption précoce réduit les risques futurs, renforce la compétitivité et vous permet de répondre aux attentes des clients, investisseurs et partenaires déjà engagés dans l’univers ESRS.

Les ESRS vous préparent aux attentes des investisseurs

Les grands investisseurs comme NBIM, BlackRock et les fonds de pension européens attendent désormais que les entreprises publient leurs impacts, dépendances, risques et opportunités liés à la nature, ainsi que des plans de transition crédibles.

Les ESRS fournissent la structure de gouvernance, la terminologie et l’architecture de reporting alignées sur ces attentes émergentes. Une adoption précoce vous permet de rester en avance sur la surveillance des investisseurs et de démontrer la création de valeur à long terme et la gestion des risques.

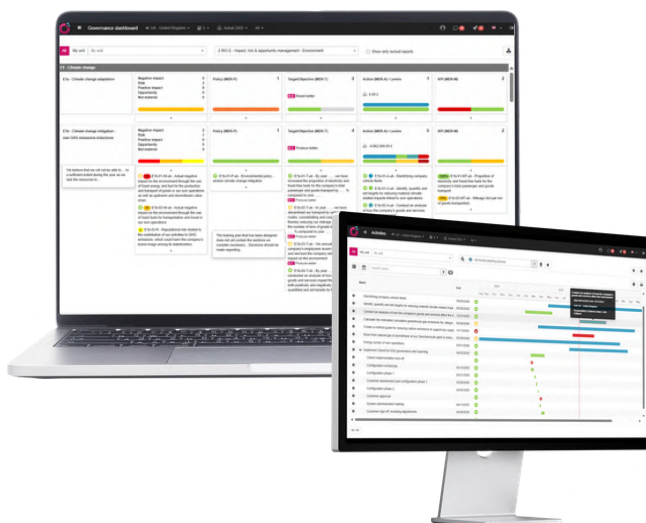
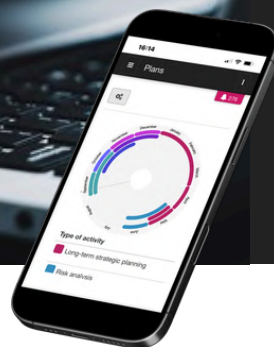


Pourquoi Cleerit est la solution de référence pour la nouvelle ère ESRS, des notations ESG supervisées et des audits augmentés par l'IA



CLEERIT
A higher goal

PROTECT AND GROW
YOUR BUSINESS



service@cleerit.com





La transition vers les ESRS révisées, des notations ESG supervisées par l'ESMA et des audits pilotés par l'IA transforme en profondeur la manière dont les informations de durabilité sont produites, vérifiées et utilisées.

Les entreprises ont désormais besoin de précision, de structure, de traçabilité et d'interopérabilité — plus de récits narratifs dispersés ou de feuilles Excel et de questionnaires de collecte fragmentés. Cleerit est conçu pour répondre à ces exigences.

Une architecture ESRS digitale — de bout en bout.

Cleerit met en œuvre l'intégralité de la logique ESRS : liens IRO-PATM, exigences au niveau des points de données y compris marquage GDR, métriques conformes, distinction entre contenu obligatoire et contenu complémentaire.

Chaque publication devient lisible par machine, lisible par l'humain et prête pour l'audit, conformément à ESRS 1 §104.

Une gouvernance et des contrôles au niveau attendu par les régulateurs.

Avec le durcissement de la supervision ESMA et l'encadrement des notations ESG, les entreprises doivent disposer de processus robustes, de responsabilités claires et de flux de données vérifiables. Cleerit fournit des workflows guidés, des contrôles intégrés et une traçabilité inspirée du reporting financier — exactement ce qu'exigent régulateurs, banques et agences de notation.

Interopérabilité avec une méthodologie éprouvée et fondée sur la recherche

Le modèle scientifique de Cleerit relie stratégie, exécution, finance et ESG. Vos publications ESRS deviennent non seulement conformes, mais réellement utiles pour vous et pour les investisseurs, banques, clients et agences de notations.

Cleerit est reconnu pour sa rigueur scientifique et méthodologique. La solution aide les organisations à dépasser la simple publication pour renforcer leur résilience, leur clarté stratégique et leur capacité de création de valeur à long terme.

Un chemin plus rapide et plus sûr vers des publications de haute qualité.

Préparer l'exercice 2027 nécessite bien plus que des modèles de collecte : il faut un système qui réduit la complexité, accélère l'apprentissage et élimine les erreurs évitables.

Cleerit vous apporte :

- un état de durabilité structuré et lisible par machine et par l'humain
- une complétude au niveau des points de données, y compris les exigences GDR
- un alignement conforme entre enjeux, IROs, politiques, actions, objectifs et métriques
- une gestion claire des IRO avec liens IRO-PATM
- une documentation et une traçabilité prêtes pour l'audit
- une protection contre la dilution narrative et les risques d'écoblanchiment grâce à des processus guidés

En bref

Cleerit supprime la charge opérationnelle pour que vos équipes se concentrent sur la gouvernance, la stratégie et la performance — là où les ESRS créent un véritable avantage compétitif.

Cleerit vous apporte la structure, la clarté et la fiabilité nécessaires pour réussir dans le nouvel environnement européen du reporting de durabilité et des notations ESG — et pour transformer la conformité en force stratégique.

Prêt à bâtir une gouvernance et un reporting ESRS capables de résister à la vérification ?

Cleerit vous y conduit plus vite — et en toute confiance.

Avec une solution pour prendre le lead et pour piloter — pas seulement pour se conformer.

LIRE+

www.reporting-durabilite.com





PROTECT AND GROW
YOUR BUSINESS



CLEERIT
A higher goal



Cleerit est un Ami de l'EFRAG Reporting de Durabilité et soutient la mission de l'EFRAG dans l'élaboration des normes européennes de reporting de durabilité et la contribution à l'avancement de reporting en entreprise

